

ENVIRONNEMENT - CHÂLONS - AMÉNAGEMENTS Publié le 13 octobre

La Coole, une rivière nommée désir

Finalisés depuis peu, les travaux initiés l'an passé sur la Coole visent lui à redonner un lit et un cheminement naturels, indispensables pour préserver la biodiversité des lieux. En espérant que cette rivière asséchée coule de nouveau d'ici la fin de l'année.

Partager 29

Tweeter



Les aménagements de la Coole ont pu être réalisés grâce à deux entreprises locales et un chantier d'insertion. (© S3M)



Il faudra encore patienter pour qu'elle coule de nouveau. Mais les travaux réalisés sur la rivière de la Coole pour lui offrir un lit digne de ce nom semblent avoir obtenu l'aval de la faune locale. « Les grenouilles agiles sont déjà là, observe Ludovic Malotet, responsable des espaces naturels de l'agglomération châlonnaise depuis une vingtaine d'années et directeur du Syndicat mixte de la Marne moyenne (S3M), créé en juin 2019. Autrefois, lorsqu'on en avait besoin, on détournait les cours d'eau sans se poser de questions. » C'est ainsi que, bien avant 1800, la Coole a été déviée de son lit naturel et élargie pour alimenter les moulins, le tout agrémenté d'un barrage. « On a constaté que cet ouvrage d'époque freinait la circulation des sédiments et qu'ils restaient bloqués au fond de la rivière, faute de courant suffisant. » D'où le projet de renaturation élaboré par les équipes du Département et déployé par le S3M. « Nous avons fait appel aux entreprises locales Artopia et Boituzat, ainsi qu'à une douzaine de personnes via un chantier d'insertion que pilotait l'association Vitry Synergic, détaille le président

du S3M, Bernard Collard. C'était une expérience très forte, pour eux comme pour nous, tant sur le plan technique qu'humain. »

FAGOTS DE BOIS ET TERRE VÉGÉTALISÉE

Le chantier a débuté l'an passé, avec la démolition dudit ouvrage. Etape suivante : l'aménagement d'un chenal d'étiage pour concentrer l'écoulement de la Coole lorsque l'eau est à son plus bas niveau. « De juin à septembre, précise Ludovic Malotet. Dès les hautes eaux, la rivière passera au-dessus de ce lit et retrouvera sa granulométrie d'origine, c'est-à-dire tous les éléments naturels dont elle a besoin pour être propice à la reproduction des poissons et pour préserver la biodiversité. On lui redonne à manger en quelque sorte, et en circulant, elle déplace ces matériaux là où ça lui chante. » Spécialement conçus pour apporter la sinuosité nécessaire à ce procédé, des fagots de bois et autres banquettes en terre végétalisée sont désormais installés de part et d'autre du cours d'eau. Sans oublier la craie, idéale pour absorber la pluie et ensuite la restituer. Même si, pour l'heure, la Coole reste désespérément asséchée. « Ce n'est pas la première fois, déplore Bernard Collard. Mais c'est la troisième année consécutive qu'on se confronte à cette situation, avec des répercussions graves sur les poissons. Ces périodes de sécheresse sont liées au réchauffement climatique. Ceci étant, les nappes phréatiques se rechargent tous les ans, plus ou moins bien. Il faudrait atteindre les 250 litres d'eau au m² pour que la Coole puisse couler. Aujourd'hui, nous ne sommes qu'à environ 100 litres. » Pour autant, le duo sait que la rivière retrouvera tôt ou tard son niveau d'eau. L'année dernière, c'était un 26 décembre...

Sonia Legendre

Pédagogie et réunions d'information

Au passage, le syndicat a dû faire preuve de pédagogie et organiser des réunions d'information pour rassurer certains usagers, à commencer par les pêcheurs. « Plusieurs d'entre eux craignaient de voir se former une bassine suite à la démolition du barrage, se souvient le président. Mais cette multitude de petites retenues sera plus efficace. Et surtout, elle n'empêchera plus les poissons de remonter la rivière pour naviguer et se nourrir. » Quant au risque d'inondation, lui aussi parfois pointé du doigt, il est formel : « on a justement adapté ces aménagements pour éviter toute incidence sur les habitations. On garde en tête les inondations terribles de 1944, mais il s'agissait de la Marne, pas de la Coole. »

En chiffres

- Des aménagements réalisés sur 1,2 km et sur une base d'environ 10 mètres de large.
- 16 dispositifs installés pour recréer la sinuosité naturelle du lit de la Coole.
- 800 tonnes de terre végétalisée et 600 tonnes de craie intégrées au lit de la rivière.
- Un chantier à 160 000 euros TTC cofinancé par le S3M et l'Agence de l'eau.

Bientôt une unité de méthanisation à Coolus ?

La société Novagri Energies, implantée à Coolus, souhaite créer une unité de méthanisation capable de traiter plus de 17 000 tonnes de matière organique par an. Objectif : valoriser les déchets des agriculteurs du coin et le fumier de trois centres équestres alentour puis revendre le biométhane produit au réseau GRDF. Ce projet prévoit d'épandre les résidus de la méthanisation sur des terres appartenant aux instigateurs et à plusieurs agriculteurs, réparties dans différentes communes dont Coolus, Mairy-sur-Marne, Ecury-sur-Coole, Fagnières ou encore Compertrix. La consultation publique ouverte jusqu'au 12 novembre permet d'accéder à l'étude technique préalable réalisée par la Chambre d'agriculture de la Marne et d'enregistrer ses observations en mairie de Coolus (lundi de 14 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h). A l'issue, le préfet donnera ou non son aval. Infos : marne.gouv.fr.

en bref

ÉPERNAY à 12:04 [Le musée d'Épernay inauguré après le 20 novembre ?](#)

REIMS à 10:50 [Basket-ball : les Pétillantes passent en Coupe](#)